

péndieux pour recouvrer un salaire gagné si chèrement, par tant de sueurs et de dangers. Ces considérations et d'autres d'une étendue plus générale avaient sans doute induit un honorable membre à introduire la mesure dont nous reproduisons plus bas le texte, acceptée à l'unanimité par la chambre, et à laquelle est venue s'opposer dans le Conseil certaine influence commerciale, qui trouve avantageux de tenir le travailleur à sa merci, et de le forcer à un arrangement, quant même. Une loi généralement regardée comme essentiellement libérale, humaine, charitable, a été repoussée avec sang-froid, nous dirons presque avec impudeur, par un corps législatif.....Et nous voyons l'anomalie d'une législation qui dans une partie de la province accorde un privilége indispensable à l'entièrre jouissance de la liberté civile, et le refuse dans une autre partie, laissant subsister ainsi une odieuse distinction entre les mêmes sujets.

BILL.

An Act to remove doubts as to the right of suing and defending Causes *in forma pauperis* before the Courts of Law in Lower Canada.

Whereas doubts having arisen, whether the Courts of Law in Lower Canada, and the several Justices thereof, are empowered to allow parties to sue and defend *in forma pauperis*, as hath been practised heretofore in the said Courts; (1) And whereas it is unjust to refuse access to the Courts to suitors whose pecuniary means are insufficient to enable them to pay, in the first instance, the ordinary fees and charges of the officers of the said Courts: Be it therefore declared and enacted, &c.

(1) Ce projet de loi est dans la forme d'une loi déclaratoire, lorsque tous les tribunaux se sont accordés à décider qu'il n'existaient aucune loi analogue: il est possible qu'il en fut résulté quelque difficulté.